

La vie d'un produit chimique

1) Evaluation des besoins préalables avant la commande du produit :

- Tenir compte de l'inventaire des produits chimiques déjà présents (inventaire tenu à jour annuellement)
- Mener une réflexion préalable concernant l'utilité ou la finalité du produit chimique commandé
- Tenir compte des 9 principes généraux de prévention, notamment la substitution par un produit moins dangereux, systématiquement lorsque c'est possible.

2) Commande, réception et stockage du produit

- Faire figurer le produit dans l'inventaire, accompagné de la FDS.
- Le fournisseur est dans l'obligation de fournir la FDS
- Tenir compte des informations figurant sur le FDS du produit pour son stockage dans le local approprié, tempéré et ventilé.
- Dans la salle de préparation, la quantité de produit admise est limitée à la quantité nécessaire aux expériences ou manipulations en cours. En aucun cas, des produits ne doivent être stockés dans la salle de classe ou sous les hottes chimiques.

3) Préparation du produit avant son utilisation par les élèves

- Tenir compte des informations figurant sur la FDS concernant les précautions manipulatoires
- Etiqueter les nouveaux contenants en mentionnant, au minimum, le nom du produit, sa concentration, les pictogrammes associés.

4) Utilisation du produit en classe et gestion des déchets en fin de séance

- Mener une démarche préalable d'analyse des risques avec les élèves à partir de la FDS,
- Faire utiliser les équipements collectifs et individuels adaptés,
- S'assurer de la conduite à tenir en cas d'accident,
- A la fin de la séance, collecter les déchets dans des bidons d'élimination de taille adaptées, préalablement étiquetés du nom du mélange réactionnel et de la catégorie de déchets d'appartenance.

5) Stockage des déchets

6) Enlèvement des déchets